



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION DE BOURGOGNE
PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Cabinet du Préfet
Bureau de la communication interministérielle
03.80.44.64.04.

24.10.2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un portail d'information unique sur les programmes européens en Bourgogne !

La Bourgogne se dote d'un portail d'information unique sur les fonds européens. Ce site mis au point conjointement entre les services de l'Etat et le Conseil Régional poursuit deux grands objectifs:

- **fournir une information claire et complète sur les programmes européens en Bourgogne** : Il s'agit d'informer sur les possibilités et les modalités de financement offertes aux projets menés par les entreprises, les organismes publics et les acteurs du secteur privé en Bourgogne.

-**valoriser auprès du grand public l'action de l'Union européenne sur le territoire bourguignon**. Depuis 1994, près de 4000 projets ont été financés par l'Europe dans des domaines aussi variés que l'emploi, l'innovation, la culture, l'environnement et le développement des zones rurales.

Le site du portail d'information est consultable dès à présent à l'adresse www.europe-bourgogne.fr



L'Europe continue à investir en Bourgogne :

Depuis 2007, 1180 projets ont bénéficié de 33 millions d'euros de fonds européens FEDER, FSE ou FEADER, au profit d'actions visant des travaux de recherche et de développement de l'innovation, la formation de salariés, le soutien pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et pour l'insertion, la modernisation des exploitations agricoles et sylvicoles, la préservation de la biodiversité, les services en milieu rural...

Au cours du dernier comité régional de programmation qui s'est tenu le 3 octobre 2008, ont reçu un avis favorable 30 opérations pour un montant 1.9 M€ de FSE, 17 opérations pour un montant de 1.3 M€ de FEDER, et 948 opérations pour 11.2 M€ de FEADER (dont 686 dossiers de modernisation de bâtiments d'élevage pour 9.9 M€)

Quelques exemples d'attribution de subventions:

Le Conseil Général de la Saône et Loire gèrera entre 2008 et 2010 une enveloppe de 1.663 M€ de FSE en subvention globale qu'il redistribuera à des opérateurs dans le cadre :

- de son dispositif d'accompagnement renforcé de bénéficiaires du RMI pour l'accès à l'emploi
- de chantiers d'insertion
- de son dispositif d'orientation vers des formations visant à faciliter l'accès à l'emploi

OPCALIA, organisme collecteur de fonds dédiés à la formation professionnelle se voit attribuer une enveloppe de 174 000 € pour la formation des salariés des entreprises de moins de 50 salariés

Le Parc Naturel régional du Morvan bénéficiera de 51000€ de FEDER pour des actions de valorisation et de préservation de la biodiversité dans le Morvan

72 000 € de FEDER permettront de conduire plusieurs études-diagnostic sur le système régional de l'Innovation en Bourgogne afin de permettre aux acteurs publics et privés de réviser leur stratégie régionale de l'innovation.

10 millions d'euros de FEADER ont été affectés au plan de modernisation des bâtiments d'élevage en Bourgogne pour 2008.

140 000 € de FEADER sont d'ores et déjà affectés à l'aide à la conversion d'exploitations à l'agriculture biologique.



Contact : Guillaume Farny – Département Europe – Préfecture de région 03 80 44 67 47

